Opticien-lunetier

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Monteur-vendeur en lunetterie
Opticien
Opticien-lunetier
Opticien-lunetier détaillant
Opticien-optométriste
Opticiens lunetiers et audioprothésistes
Opticiens lunetiers et audioprothésistes / Opticien lunetier
Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique / Vendeur en optique, lunetterie, employé

Codes

- **CITP88** : 3224
- **PCS-ESE 2003** : 433b
- **PCS-ESE 2003** : 554f
- **ROME1999** : 24322
- **CITP2008** : 3254

DESCRIPTIF

Réalise ou fait réaliser, adapte et délivre les appareils qui compensent ou qui corrigent les défauts de la vision (lunettes, lentilles...) et en assure la maintenance. Détermine, dans certains cas, la correction nécessaire après évaluation des capacités visuelles du client (opticien-optométriste). Agit le plus souvent sur prescription médicale (obligatoire pour les enfants). Peut assurer la gestion du magasin. Vend des fournitures d'optique (jumelles, lunettes de protection, aides optiques...).
(Source ROME).

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

*Au 1er janvier 2022 on compte:

- 40 755 professionnels dont la motié ont entre 20 et 35 ans et 29% entre 35 et 49 ans
- 32 462 salariés dont 61% de femmes

**En 2019 on recense 12 849 points de vente

Sources : *Evolution de la démographie des opticiens de 2012 à 2021 Acuité
**DREES - France Optique - Institue FWV

Formation professionnelle :

Exercice strictement réglementé.
- CAP "opticien-lunetier", BEP, ne donne pas le titre d'opticien mais permet le travail en magasin sous la responsabilité d'un opticien.
- Le BP "opticien-lunetier", après le CAP + 2 ans d'expérience, est indispensable pour être responsable d'un établissement commercial ; ce diplôme tend à disparaitre.
- Le BTS en 2 ou 3 ans après le Bac, est indispensable pour être responsable d'un établissement commercial.
- Licence d'optique physiologique et optométrique (LOPO) après le BTS.
- Diplôme universaire de contact optique physiologique et optométrique (DUPOCO) en un an après la LOPO.
- MST optique physiologique et optométrique ou MST (maîtrise) optique physiologique optique de contact optométrie.
- Master Pro optique physiologique et optométrique.

Evolution de carriere

Encadrement d'une équipe dans un magasin.

Gestion d'un magasin.
Installation à son compte après quelques années.
Embauche dans un cabinet ophtalmologique.
Enseignant

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
espace vente	bruit de fond	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
espace tests opticien	contact avec la clientele generant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	contact regulier avec le public				
espace laboratoire opticien	lumiere artificielle	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	alcool et polyalcool et derive	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
	(application) peintures et vernis par pulvérisation	installer une cabine de peinture			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
			asthme professionnel		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome psycho-organique des solvants		
			effets communs aux solvants organiques liquides		
			effets communs aux solvants organiques liquides		
	confinement manque de ventilation	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		entretenir le système de ventilation			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		adapter un mode opératoire écrit			
			asphyxie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie			
		organiser la lutte contre l'incendie			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit impulsionnel				
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
galerie marchande	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique		
	odeurs				
	bruit de fond	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
	contact avec la clientele generant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	contact regulier avec le public				

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
contact avec les clients	humeur des clients generant une charge mentale particuliere				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
rythme dicté par la clientèle					
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposee	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				
polyvalence fréquente					
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
travail le samedi	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
délais de livraison à respecter	travail sous contrainte de temps imposee	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
accueillir le client (opticien)					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
assurer les réparations					
réaliser un bilan optique					
vendre des verres correcteurs	ecran et clientele				
monter le verre	contrainte visuelle	concevoir un éclairage adapté	fatigue visuelle		
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		
	activite demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue	respecter les temps de repos	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
vendre des produits divers (optique)					
vendre et adapter des lentilles de contact	contrainte visuelle	concevoir un éclairage adapté	fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		
vendre du matériel basse vision					
assurer le travail administratif (opticien)	ecran de visualisation			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation)	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
fabriquer des lunettes en 1 H	travail sous contrainte de temps imposee (travail a la chaine, cadence elevee, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	exposition à des produits (cf tableau public et produits)	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
encaisser	manipulation d'argent et de valeurs	relever périodiquement des fonds			
	situation entrainant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
	fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	braquage, hold-up				
se déplacer chez le client	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		utiliser des véhicules appropriés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
mallette d'essai					
échelles de lecture					
pupillomètre					
frontofocomètre					
sphéromètre					
calibreuse					
centreur					
perceuse de l'opticien					
raineuse					
meuleuse automatique de l'opticien	matériel électrique défectueux	respecter le degré et la classe de protection			
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	machines non conformes	mettre les équipements de travail en conformité	facteur accidentogène		
	bruit de fond	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
meules manuelles de l'opticien					
outils d'ajustage de l'opticien	nickel des pieces et outils à main	supprimer les objets relargant du nickel			
		tester les instruments métalliques			
		soustraire à l'exposition			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des gants			
			allergies cutanées		
	outil coupant				contrôler l'état vaccinal contre le tétanos
		former SST			
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
tensiscope					
chaufferette	contact avec les pieces chaudes	porter des gants			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		mettre en place une protection de la main			
			brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chalumeau à braser (opticien)	flamme	mettre en place la CAT devant une brûlure			
		porter des gants appropriés à l'activité			
		utiliser des extincteurs mobiles			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion			
			brûlures		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie			
		organiser la lutte contre l'incendie			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des extincteurs mobiles			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
matériel en contactologie					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
verres de lunettes					
montures					
lentilles de contact					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
produits de nettoyage des verres	hydrocarbure aliphatique et derive	si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 84 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	hydrocarbure aromatique et derive	si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			dermite irritante de contact due aux solvants		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	ether de glycol	porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 84 (attention : liste limitative)		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
colles cyanoacrylates	adhesif, colle cyanoacrylate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	RG 66 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
manchon de maintien du verre					
produits de coloration des verres	matiere colorante anthraquinone	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	matiere colorante azoique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
clients atteints d'affections oculaires contagieuses	larmes	veiller à l'hygiène des mains			
		éviter contact mains et visage			
		respecter les règles d' hygiène			
		nettoyer les instruments			
			RG 80 (attention : liste limitative)		
			kératoconjonctivite		
personne atteinte de handicap	situation entraînant une charge émotionnelle				
	situation entrainant une charge psychologique				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue civile					
blouse					
tenue imposée par le magasin et l'enseigne	tenue inadaptee a l'activite				
tenues de travail entretenues par l'employeur					
tenue personnelle souvent portée	salissures des tenues	faire fournir la tenue de travail (par l'entreprise)			
		adapter sa tenue de travail			
		changer fréquemment de tenue de travail			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante
b) aux rayonnements ionisants
c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
d) au risque hyperbare
e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques**

professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont **:**

- **Tableau n°80 : Kératoconjonctivites virales**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**

4. **Statistiques accidents du travail année 2011 "Commerce de matériels optiques et photographiques (524 TB)" dont font partie les Opticiens :**

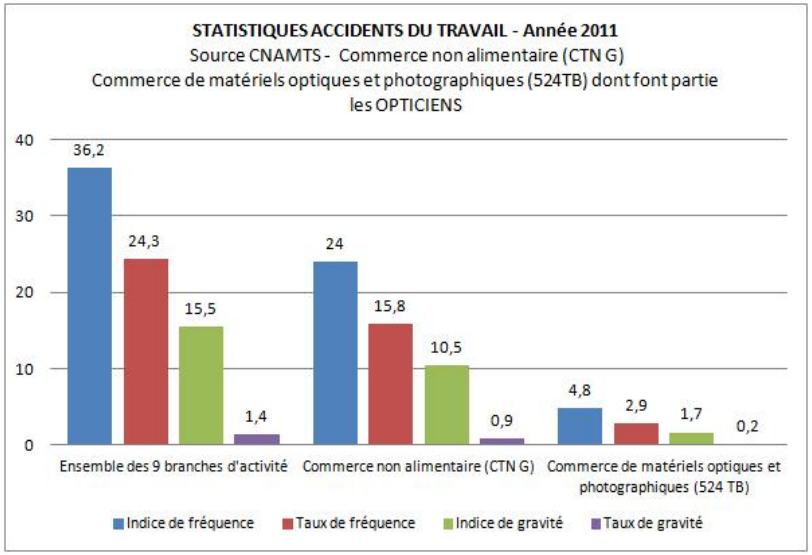

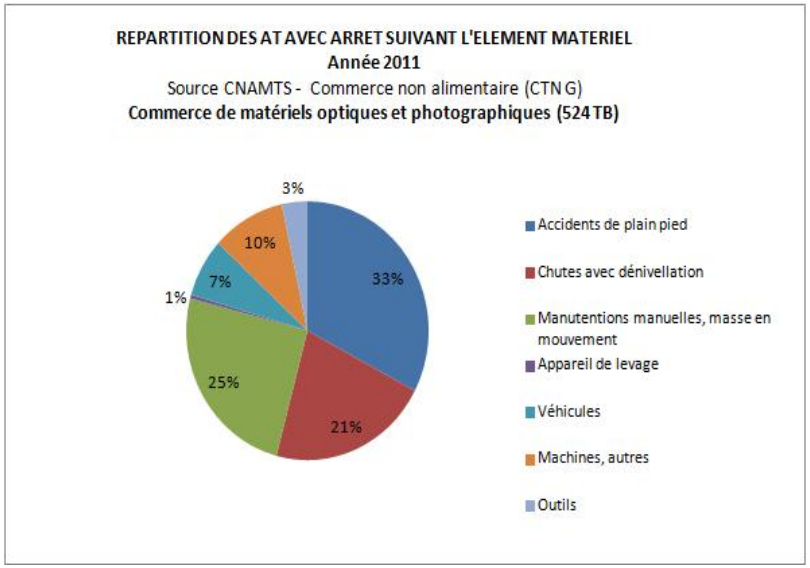

Caractéristiques exceptionnelles

Certaines chaines assurent la fabrication, le traitement de surface et la coloration de **"lunettes en 1 heure"** à partir de pavés semi-finis de verres de correction.

Certains opticiens se spécialisent : basse vision, lentilles de contact....

Glossaire métier

Contactologie ; réfractométrie ; verres correcteurs ; lentilles ; monter les verres ; rainer les verres ; percer les verres ;

Conclusions

Le contact avec la clientèle, s'il peut être source de nuisances (clients insatisfaits, atteints d'handicap visuel ou de maladies oculaires contagieuses) participe à l'intêret du métier. En atelier, le montage des verres est de plus en plus automatisé et sécurisé. La station debout est la règle.

L'évolution de la profession se fait vers un transfert des tâches de l'étude de la réfraction, de l'ophtalmologiste vers l'opticien. En effet, par arrêté, cette étude n'est plus un acte spécifiquement médical.

La déontologie est parfois difficile à appliquer entre nécessité paramédicale et interêt commercial.

On assiste à une raréfaction de l'optique traditionnel au profit des chaines, et des groupements mutualistes.

Dans les grandes chaines, la pression de la hiérarchie est parfois source de stress.

Règlementation

Extrait du code de la Santé Publique concernant la profession d'opticien-lunetier
(ordonnance n° 2000-548 du 15 juin 2000 J.O. 22 juin 2000 p. 37628/37629)

- Décret n°2007-551 du 13 avril 2007 relatif à la prise en charge des dispositifs médicaux prescrits par les infirmiers ou adaptés par les opticiens-lunetiers et modifiant l'article R. 165-1 du code de la sécurité sociale.

- Décret no 2007-553 du 13 avril 2007 relatif aux conditions d'adaptation de la prescription médicale initiale de verres correcteurs dans le cadre d'un renouvellement et aux règles

d’exercice de la profession d’opticien-lunetier.

- Arrêté du 13 avril 2007 modifiant l'arrêté du 6 janvier 1962 fixant la liste des actes médicaux ne pouvant être pratiqués que par des médecins.

Convention collective nationale du personnel de l'optique de détail : 2 juin 1986 étendue.

Références bibliographiques

Desvoyes M, Joron-Perniceni P, Langevin M Th, Mahe I, Soubeyrand D. L'opticien lunetier, fiche médico- professionnelle. CAMIP.1999.
Desvoyes M, Joron-Perniceni P , Langevin M Th, Mahe I, Soubeyrand D. L'opticien lunetier. CAMIP.1999:1:5-15.

Kovarski C. L'opticien lunetier, guide théorique et pratique. Paris : Lavoisier, 2004:1550.

ADRESSES UTILES

Union des opticiens www.udo.org

Fiche métier FMP issue de la **FMP Opticien-lunetier** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**